



Le Saint-Siège

PAPE FRANÇOIS

**MÉDITATION MATINALE EN LA CHAPELLE DE LA
MAISON SAINTE-MARTHE**

Vendredi 12 septembre 2014

(L'Osservatore Romano, Édition hebdomadaire n° 38 du 18 septembre 2014)

Le devoir de raccommoder les accrocs

Des chrétiens courant le risque d'être « disqualifiés » comme l'avertit saint Paul, s'ils prétendent accomplir la correction fraternelle sans charité, vérité et humilité, en laissant la place à l'hypocrisie et aux commérages. En réalité, ce service à l'autre exige avant tout de se reconnaître pécheurs et de ne pas s'élever au rang de juges. François a immédiatement souligné qu'« en ces jours, la liturgie nous a fait méditer sur de nombreux comportements chrétiens : donner, être généreux, servir les autres, pardonner, être miséricordieux ». Ce sont « des comportements qui aident l'Église à croître ». Mais en particulier « aujourd'hui, le Seigneur nous fait revenir sur l'un de ces comportements, dont on a déjà parlé, c'est-à-dire celui de la correction fraternelle. La question de fond est : « Quand un frère, une sœur de la communauté se trompe, comme dois-je le corriger ? ». Pour corriger, il faut d'abord suivre certaines règles de comportement suggérées par le Seigneur lui-même. « Avant tout, le conseil qu'il donne pour corriger le frère est de prendre à part ton frère qui a commis une erreur, et de lui parler », en lui disant : « Mais, mon frère, dans ce cas, je pense que tu n'as pas bien agi ! ». Et « le prendre à part » signifie, précisément, « le corriger avec charité ». Parce que « on ne peut pas corriger une personne sans amour et sans charité ». Ce serait comme « faire une intervention chirurgicale sans anesthésie ». Avec la charité, il faut « dire la vérité » et ne jamais « dire une chose qui n'est pas vraie ». Il faut toujours « la vérité », même si, parfois, « elle n'est pas facile à entendre ». Dans tous les cas, si la vérité « est dite avec charité et amour, elle est plus facile à accepter ». Voilà pourquoi il faut dire « la vérité avec charité : c'est ainsi que l'on doit parler de leurs défauts aux autres ». De la troisième règle, l'humilité,

Jésus parle dans le passage de l'Évangile de Luc (6, 39-42) : corriger l'autre « sans hypocrisie, c'est-à-dire avec humilité ». Il faut l'« humilité » pour reconnaître que « je suis plus pécheur que lui, plus pécheur qu'elle ». Après, « je dois l'aider, lui ou elle, à corriger ce défaut ». En résumé, « la correction fraternelle est un acte pour guérir le corps de l'Église ». François l'a décrite à travers une image concrète : c'est comme raccommoder « un accroc dans le tissu de l'Église ». Mais il faut procéder « avec beaucoup de délicatesse, comme les mamans et les grands-mères lorsqu'elles raccommoient ». D'autre part, « si tu n'es pas capable de corriger fraternellement avec amour, avec charité, dans la vérité et avec humilité, tu commettras une offense, tu détruiras le cœur de cette personne ». Le Pape n'a pas manqué de suggérer un conseil pratique. Il y a « un signe qui peut sans doute nous aider : lorsque quelqu'un voit quelque chose qui ne va pas et qu'il doit la corriger » mais qu'il ressent « un certain plaisir à le faire », alors, le moment est venu de « faire attention, car cela n'appartient pas au Seigneur ». En effet, « dans le Seigneur, il y a toujours la croix, la difficulté de faire une bonne chose ». Et du Seigneur viennent toujours amour et douceur. Tout ce raisonnement sur la correction fraternelle nous pousse « à ne pas nous comporter en juges ».